

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT - ROMILLÉ -



PORTES OUVERTES
3 FÉVRIER 2023

Mot du Principal

Le projet de notre établissement est bâti sur l'ambition collective de faire grandir, s'épanouir et réussir chacun des élèves dans un cadre de vie serein et respectueux.

C'est au travers de temps éducatifs et pédagogiques variés que tous les adultes du collège ont le souhait de permettre à chaque jeune de se construire, d'acquérir des savoirs, de développer ses capacités à utiliser ses connaissances dans toutes les situations.

Le temps du collège marque un tournant décisif dans la vie d'un jeune. Progressivement, il prend plus d'assurance, se voit confier des responsabilités, commence à faire des choix et apprend à se projeter dans le futur. Cette évolution lui demande du temps et nécessite des efforts personnels de travail et de respect. Le soutien de sa famille est important.

Pour parvenir à ses objectifs, chaque collégien peut compter sur notre communauté éducative (enseignants, personnels de vie scolaire et administratifs, agents techniques), pour qui l'éducation est plus qu'une simple profession, mais bien la mission de former les citoyens de demain.

Cyrille BUSSO, principal et tous les personnels du collège.

Agrandissement du collège par le Conseil départemental

Les travaux, d'un montant de 7 millions d'euros sont à présent terminés et la capacité d'accueil du collège est portée à 700 élèves. Après de nouveaux espaces de vie scolaire, de restauration et un nouveau CDI, c'est une nouvelle cour paysagée et pensée avec les élèves qui verra le jour en 2023.

Le collège en chiffres à la rentrée de septembre 2023

A la prochaine rentrée le collège comptera 19 classes pour 541 élèves :

- 134 élèves de 6ème dans 5 classes (26 à 27 élèves/classe)
- 121 élèves de 5ème dans 5 classes (23 à 26 élèves/classe)
- 140 élèves de 4ème dans 5 classes (28 élèves/classe)
- 113 élèves de 3ème dans 4 classes (28 à 29 élèves/classe)

Programme des représentations

17h45	Step et Gymnastique
18h15	Chorale
18h45	Step et Gymnastique
19h15	Chorale



Affectation

Dans l'enseignement public, votre enfant sera affecté par l'inspecteur d'académie dans le collège du secteur géographique de votre domicile. Les écoles primaires du secteur sont :

Bécherel – Cardroc - La Chapelle Chaussée – Claves - Les Iffs - Irodouer – Langan - Langouet – Miniac sous Bécherel - Pleumeleuc – Romillé – Saint-Pern.

Une dérogation peut être accordée pour venir au collège Jacques Prévert : les familles en font la demande sur le site « démarches simplifiées ». Les demandes sont examinées en fonction des capacités d'accueil de l'établissement et selon des critères favorisant les élèves en situation de handicap, les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante, les élèves boursiers et ceux devant suivre un parcours scolaire particulier.

Inscription en sixième

Le collège vous fera parvenir un dossier d'inscription déposé à l'école de votre enfant (écoles du secteur) ou par envoi postal (hors secteur) à compter de mi-juin.

Remplissez-le soigneusement. Il vous sera demandé de choisir :

- Le régime de votre enfant (demi-pension, externat)
- Si vous désirez lui faire suivre l'enseignement facultatif de chorale et l'inscrire à l'association sportive.

Les dates de retour de dossier vous seront précisées sur celui-ci.

INSCRIPTION AU COLLÈGE

5 questions clés sur l'affectation de votre enfant

Votre enfant entre en 6^e et vous vous posez des questions sur le **choix de son futur établissement**.



Pour l'entrée en 6^e, mon enfant est-il affecté d'office dans un collège ?

✓ **Oui**. Il a la garantie d'une place dans le collège de votre secteur, d'après la carte scolaire de votre département de résidence. C'est en général le plus proche de votre domicile.



Puis-je choisir un autre collège public ?

✓ **Oui**. Vous devez faire une demande de dérogation au directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen). Mais la place de votre enfant n'est pas garantie avant réponse définitive.



Puis-je faire une demande de dérogation directement sur internet ?

✓ **Oui et non**. Selon votre département, vous devez remplir un document papier ou en ligne appelé « Formulaire d'assouplissement à la carte scolaire ». Cela est indiqué sur le site internet de la direction des services de l'éducation nationale de votre département.



Ma demande de dérogation est-elle forcément acceptée ?

✗ **Non**. Cela dépend des capacités d'accueil du collège visé. Si les dérogations sont plus nombreuses que les places disponibles, il y a un ordre de priorité (critères de santé, de ressources, familiaux, de parcours scolaire).



Mon enfant est-il inscrit automatiquement dans son collège d'affectation ?

✗ **Non**. Une fois l'affectation décidée par le Dasen (collège de secteur ou autre collège), vous devez procéder à son inscription dans l'établissement.





CM2 des écoles de secteur

Journée d'immersion et de découverte

- Du 16 au 20 janvier 2023 pour les écoles de secteur volontaires
- Juin 2023 pour les écoles de Romillé



Enseignements 2023-2024

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
				
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	3h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

Une langue vivante supplémentaire en 5^{ème} :

Allemand

Espagnol

Enseignements facultatifs :

Chorale (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Initiation LCA Latin en 6^{ème}

Latin (à partir de la 5^{ème})

Suivi et soutien aux élèves

6^{ème}

Accompagnement personnalisé

AP Numérance

Tacite Fluence (fluidité lecture)

5^{ème}

Accompagnement personnalisé

3^{ème}

Accompagnement personnalisé

Hist-Géo (oral et argumentation)

Protocole PHARe de prise en charge des pratiques d'intimidation au collège

Cette méthode de la préoccupation partagée est mise en œuvre depuis cette année scolaire au collège. Son efficacité repose d'une part sur la détection précoce des enfants victimes de moqueries ou intimidations et d'autre part sur la réactivité de l'équipe pour conduire les entretiens avec les élèves ayant pris part aux intimidations (ou au harcèlement). Toute personne (élève, personnel ou responsable légal) ayant connaissance d'une situation d'intimidations ou de moqueries à caractère répétitif doit immédiatement le signaler à Mme Delahaie ou un adulte de l'établissement.



Activités associatives

Association sportive (UNSS)

Portée par les enseignants d'EPS, l'association sportive propose des activités sportives aux élèves adhérents le mercredi après-midi et certains midis (Step, Crossfit, handball)

Association des parents d'élèves (APE)

L'association des parents du collège vise à faire le lien entre l'équipe pédagogique et les parents d'élèves. Elle finance notamment une partie des actions et des projets touchant à la vie des collégiens.

FSE (le foyer socio-éducatif)

- Finance les différentes activités extrascolaires auxquelles peuvent participer tous les élèves (ateliers, voyages et sorties pédagogiques, foyer des élèves {jeux, aménagements...}, activités sportives, actions citoyennes) ;
- Participe à des actions ponctuelles : semaine de l'école publique ; aide à la mise en place de projets pédagogiques ; actions pour un meilleur climat scolaire ;
- Rend également des services aux familles : achats groupés de livres à tarifs réduits.

Clubs :

Wanna Chat – Zumba –
Langue des signes - isport

Club jeux

Club terreau

Restauration et aides financières

Restauration

Pour l'accès au self, votre enfant est muni d'une carte à code-barre lui permettant de retirer un plateau.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- En qualité de demi-pensionnaire (facturation forfaitaire au trimestre, coût repas 3,05€)
- En qualité d'externe (facturation au repas, coût repas 3,60€).

Aides aux frais de restauration et de scolarité

- Aides individuelles ponctuelles, sur demande de la famille : fonds social cantine, collégien et caisse de solidarité
- Bourses nationales des collèges soumises à conditions de ressources et sur inscription de la famille (portail Éduconnect)

Les différents interlocuteurs et le rôle de chacun

Le Principal : M. BUSSO est le responsable du collège. Il organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement. En lien avec le conseil d'administration il prend les décisions importantes concernant la vie du collège. Il est secondé par la Principale Adjointe, et par l'Adjoint-Gestionnaire. Il s'occupe du suivi des classes de 5^{ème} et 3^{ème}.





La Principale-Adjointe : Mme MARCHAND est chargée d'élaborer et de modifier les emplois du temps des élèves et des professeurs. Elle organise le fonctionnement et les aspects pratiques du collège au quotidien. Elle est responsable du suivi des élèves des 6^{ème} et 4^{ème}.

Le secrétariat-de direction et de scolarité : Mme ONEN-BULET s'occupe de la gestion administrative du collège et des dossiers scolaires (certificat de scolarité, changement de coordonnées...).

L'Adjoint-Gestionnaire : M. CORRE a en charge la gestion financière et matérielle de l'établissement. Il encadre les personnels ATOS (personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service) et participe notamment à la mise en œuvre des projets pédagogiques dans leur ensemble.

Le secrétariat de gestion : Mme BRIEUC s'occupe notamment des règlements de cantine, des manuels scolaires, des voyages et sorties scolaires, des cartes de cantine et des aides financières à destination des familles (fonds sociaux, caisse de solidarité, bourses de collège).

Les agents : Ils veillent quotidiennement à rendre les locaux opérationnels et accueillants (maintenance, entretien). Le midi ils assurent le service de restauration.

La CPE (Conseillère Principale d'Education) : Mme DELAHAIE est responsable de la vie scolaire. Elle contrôle les absences et les retards des élèves, dont elle suit la scolarité en général. Avec son équipe d'assistants d'éducation, elle est chargée de veiller à ce que tout se passe bien au sein du collège.

Les assistants d'éducation : Ils ont pour mission d'encadrer les élèves sur les temps de pause (intercours, récréation et pause du midi). Ils gèrent aussi les études et peuvent proposer du soutien scolaire.

La documentaliste : Mme VAUVY gère et organise le centre documentaire du collège. Elle enseigne des méthodes de recherche documentaire et de maîtrise de l'information. Elle propose des projets autour de la lecture et de l'ouverture culturelle.

La Psy-EN : Mme VERDYS-GUTAN spécialiste des questions d'orientation, est là pour guider, conseiller, renseigner sur l'orientation. Elle peut aider à réfléchir et à faire des choix. Elle accueille tous les élèves qui en ont besoin.

L'infirmière : Mme LE FOL est à l'écoute des élèves et s'investit également dans les actions de prévention en rapport avec la santé et la citoyenneté. Elle peut donner aussi les premiers soins aux élèves qui sont malades ou blessés au collège. Si votre enfant bénéficie d'un projet d'accueil individualisé (PAI), prenez contact avec l'infirmière par téléphone ou courriel.

Le professeur Principal : C'est le premier interlocuteur en cas de problème, pour une question à poser, des conseils à demander... Les parents peuvent demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire un point sur la scolarité.



Les horaires du collège

08h10	Ouverture du portail	13h ou 13h55	Reprise des cours selon emploi du temps
08h30	Début des cours		
10h20-10h40	Récréation	13h45 – 14h	Quart d'heure lecture
11h35	ou Déjeuner selon emploi du temps	15h50 – 16h05	Récréation
12h30		17h00	Fin des cours

Projets, sorties et voyages pédagogiques réalisés au 3 février

Parcours citoyen :

- Sensibilisation contre le harcèlement auprès de toutes les classes de 6^{ème} (dernière quinzaine de novembre avec la Psy-EN et la CPE).
- Sensibilisation à la persévérance scolaire auprès des 6^{èmes}.
- Intervention de la ligue de l'enseignement autour des usages des réseaux sociaux auprès des classes de 6^{ème} et 4^{ème} (22 & 24 novembre).
- Animation suite à la mise en place d'un distributeur de protections périodiques.
- Animation sur le temps méridien avec les délégués sur le harcèlement et sur la rentrée

E3D :

- Semaine Européenne de la réduction des déchets / Concours de bouchons (22 au 28 novembre).
- Exposition ADEME « l'impact des vêtements sur la planète » (22 novembre).
- Sensibilisation autour des oiseaux de l'écosystème local par la LPO auprès des classes de 6^{ème} D & E. Un samedi matin, en continuité, sortie familiale sur la reconnaissance des oiseaux
- Exposition « le vrai prix de nos vêtements » Ethiq sur l'étiquette.

Climat scolaire :

- Travail des délégués du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) avec Mmes DELAHAIE, CRANET et PASSET sur les actions à mener :
 - Pull de Noël
 - Sonnerie
 - Journée des talents
 - Carnaval
 - Bal des 3^{èmes}

Parcours avenir :

- Séance de la Psy-EN en début d'année dans chaque classe de 3^{ème} sur l'orientation.
- Stage d'observation de 3^{ème} (du 16 au 20 janvier).
- « Ateliers voie pro » pour toutes les classes de 3^{ème} avec la Psy-EN (entre le 24 janvier et le 4 février).
- Cérémonie de remise des diplômes du DNB.



Parcours santé

- Course parrainée (17 novembre)
- Intervention égalité « Garçons, Filles »
- Interventions sur le thème de la puberté auprès des classes de 5^{ème} par l'infirmière scolaire
- Intervention sur le lavage des mains auprès des classes de 6^{ème} (23 & 24 janvier 23).

Parcours EAC

- Le mémorial de Caen et les plages du débarquement, classes de 3^{èmes} C & D (10 octobre).
- EPI 4^{ème} : « des chaînes de fer en chaînes en or » (16 & 17 janvier) – Duo Blue Boca sur l'esclavage
- Représentation de la pièce « Bien sûr oui ok » au théâtre de poche de Hédé.
- Rencontres avec les auteurs du Prix Ado (Cécile ALIX, Florence MEDINA, Jean-Christophe TEXIER) le 9 février ;
- Encyclopédie des Migrants (1^{er} décembre) – 3^{ème} B – 400 témoignages de vie
- Rencontre avec Régis GUIGNAND, plasticien, comédien et écrivain – 4B (12 décembre)

De nombreux autres projets à venir : un forum des métiers, un séjour à Jersey, deux séjours à Paris, un séjour à Crozon, , une journée découverte à Saint-Malo du tourisme de l'économie portuaire et des traces du tourisme du 19^{ème} siècle en mai...

Contacts

DSDEN d'Ille et Vilaine

DIVEL - Division des élèves

<https://www.education.gouv.fr/l-inscription-au-college-11987>

1 quai Dujardin - CS 73145 - 35031 RENNES Cedex

☎ : 02 99 25 10 53

📠 : 02 99 25 11 05

✉ : ce.divel35@ac-rennes.fr

Collège Jacques Prévert

<http://collegejacquesprevertromille.fr/>

Rue René Cutté -35850 RENNES

☎ : 02 99 23 24 94

✉ : ce.0350057x@ac-rennes.fr





Transport scolaire **BREIZHGO**

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2022

Simple & rapide

Accessible
7 jours / 7
24 h / 24



breizhgo.bzh

INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE



Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du **18 juillet 2022**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- 1 Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- 2 Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
- 3 Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- 4 Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2021-2022 ? ».
- 5 Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- 6 Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

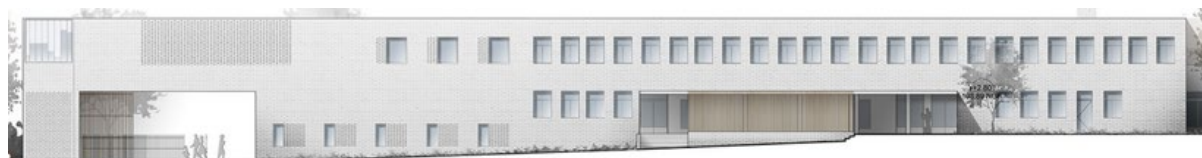
RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

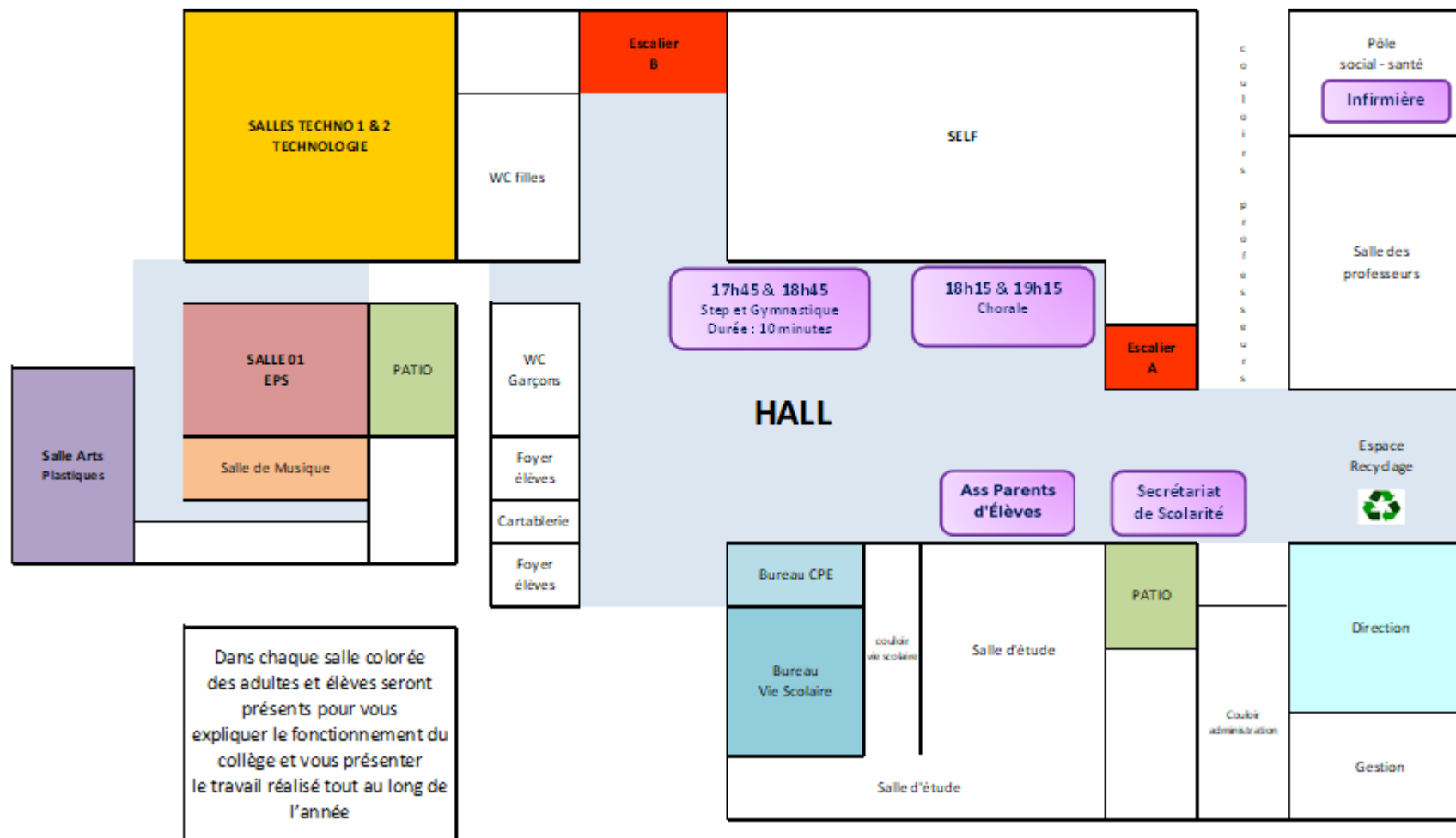
02 99 300 300 prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

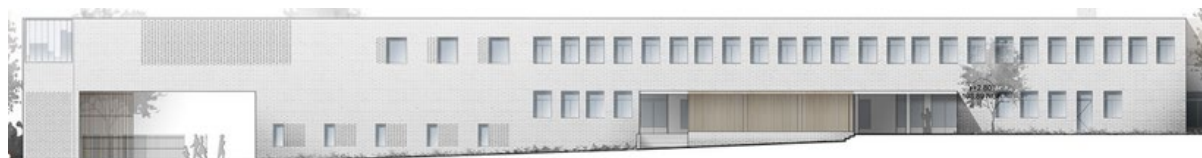
Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter



collège Jacques Prévert
Plan du Rez-de-chaussée

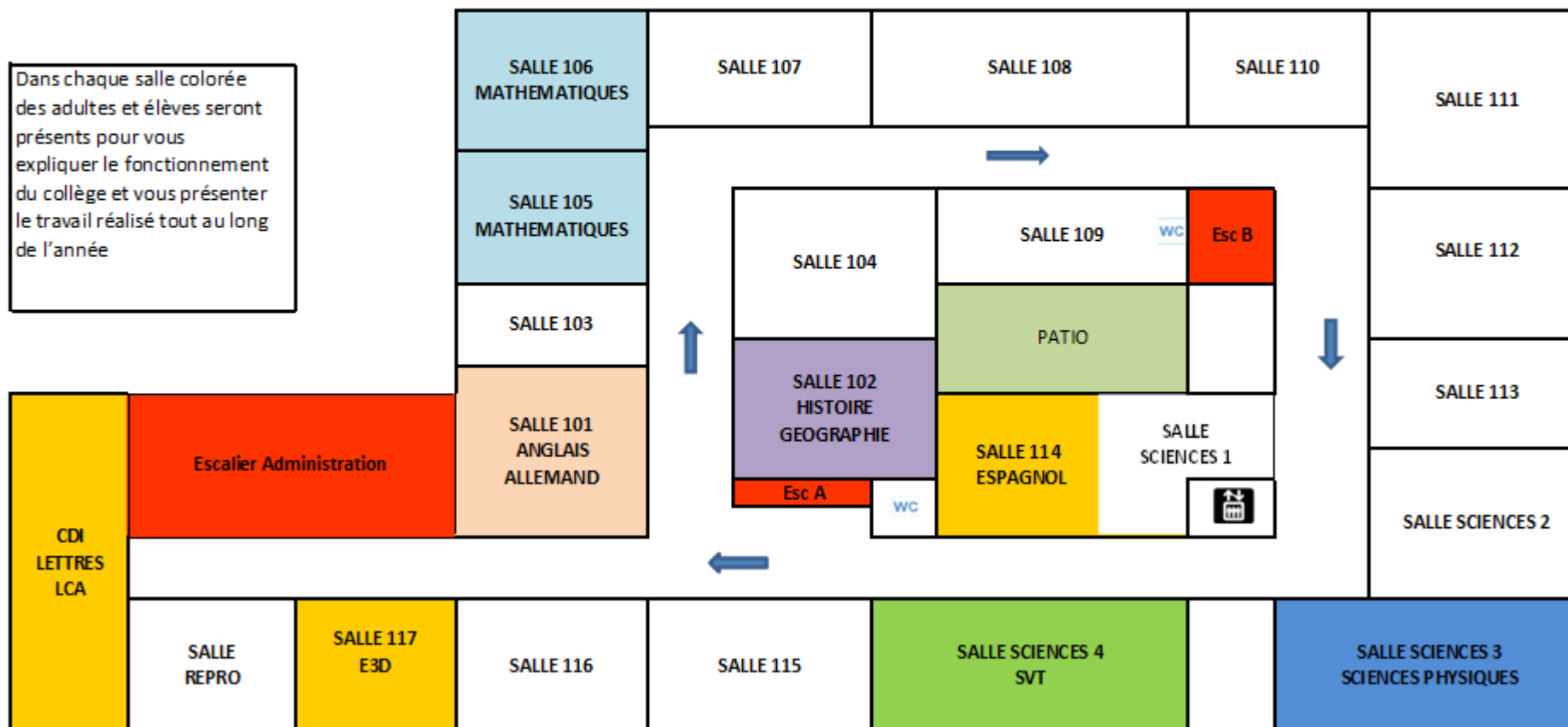


Dans chaque salle colorée des adultes et élèves seront présents pour vous expliquer le fonctionnement du collège et vous présenter le travail réalisé tout au long de l'année



Plan du 1er étage

Dans chaque salle colorée des adultes et élèves seront présents pour vous expliquer le fonctionnement du collège et vous présenter le travail réalisé tout au long de l'année



BLOC NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

